

Maintenance des Véhicules



Option A : véhicules particuliers

Le titulaire du CAP MVP est capable de :

- Réceptionner un véhicule
- Réaliser l'entretien du véhicule,
- Dépanner et réparer,
- Expliquer au client les travaux effectués

La formation comporte :

- Une connaissance technologique et pratique de l'automobile
- Des méthodes d'établissement du diagnostic, de mise au point des différents éléments du moteur d'une part, des organes de roulement d'autre part
- L'entretien et le dépannage exigent, entre autre, des connaissances en électricité : l'utilisation de matériels de mesure et de contrôle est courante
- La réparation suppose des connaissances et compétences en mécanique générale et en soudure, des connaissances en dessin technique et en schéma pour comprendre, lire et interpréter des documents techniques,
- Une formation initiale SST (Sauveteur Secouriste du Travail) dispensé par des moniteurs agréés par l'INRS

HEURES DE COURS

Enseignement professionnel	18 h
Enseignement Général	8 h 30
Accompagnement	3 h 30
Stages en entreprise	12 semaines



Débouchés

Garage, station-service, entreprise de transport...



Poursuite d'études

> Bac Professionnel Maintenance des Véhicules option A : Véhicules Particuliers

